



GRAND PRIX DE JONZIEUX

01 JUIN 2024

JONZIEUX (42)

PROGRAMME DU SAMEDI - MATIN

COURSE féminine **U15-U17**

Retrait des dossards : 8h00
Départ : 9h33
Nombre de tours : 7
Distance : 47 km
Dénivellation : 539 m

COURSE masculine **U17**

Retrait des dossards : 8h00
Départ : 9h00
Nombre de tours : 9
Distance : 60,3 km
Dénivellation : 693 m

PROGRAMME DU SAMEDI - APRÈS-MIDI

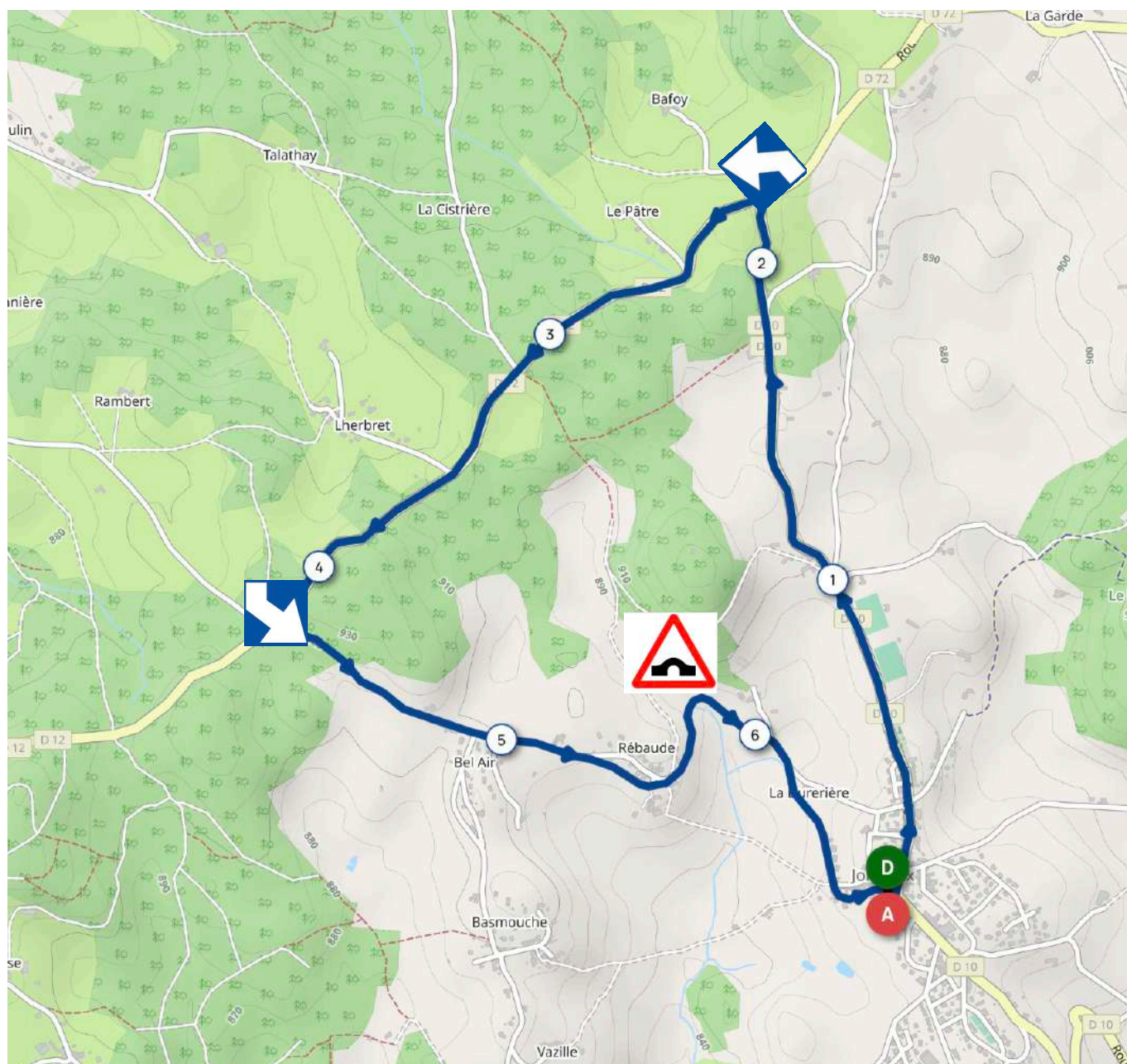
COURSE féminine **U19-ÉLITE**

Retrait des dossards : 12h00
Départ : 14h03
Nombre de tours : 10
Distance : 67 km
Dénivellation : 770 m

COURSE masculine **OPEN 2-3/ACCESS 1234**

Retrait des dossards : 12h00
Départ : 14h00
Nombre de tours : 12
Distance : 80,4 km
Dénivellation : 924 m

CIRCUIT

**LE TOUR**

6,71 km
D+ : 77 m



Pont

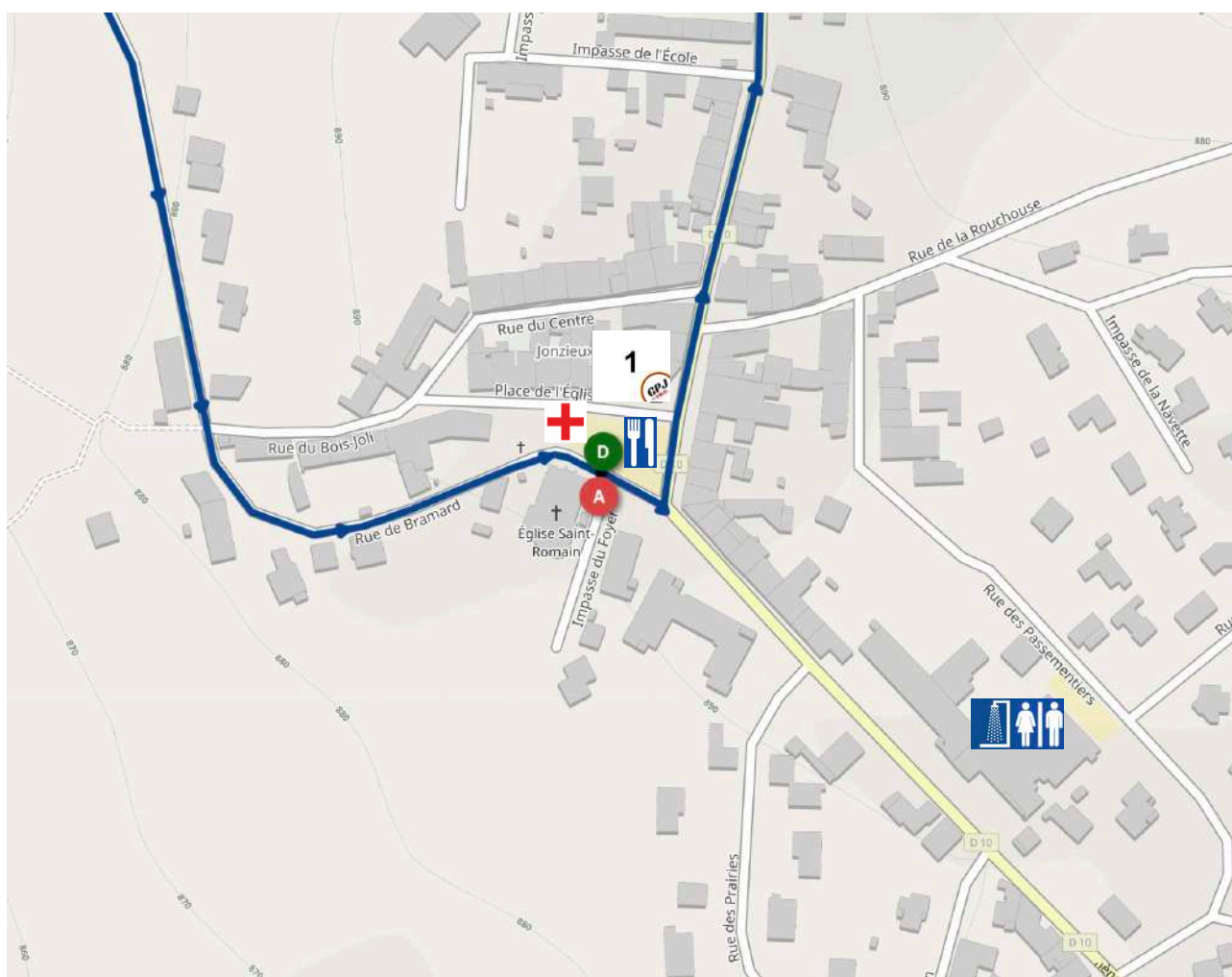


Ilot central

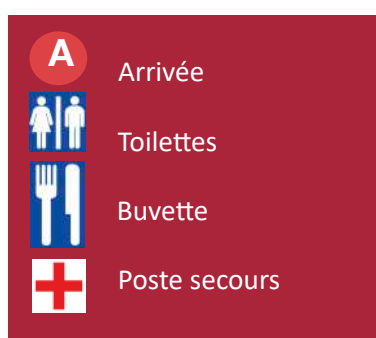
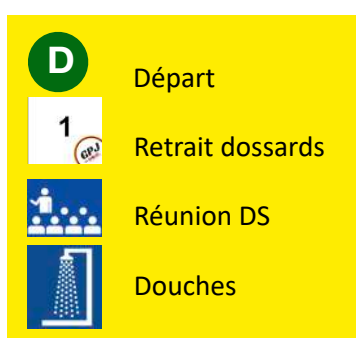
ZONE DÉPART-ARRIVÉE

Vers Saint Just Malmont

Vers Saint Genest Malifaux



Vers Marlies



RÈGLEMENT

1- ENGAGEMENT

Les coureurs doivent être titulaires d'une licence de la Fédération Française de Cyclisme 2024.
Engagement obligatoire sur le site de la FFC cicleweb.

Les engagements au départ sont autorisés dans la limite des places disponibles (majoration des droits d'inscription)

Le fait d'être engagé implique que chaque coureur a pris connaissance du présent règlement et qu'il accepte toutes les clauses. Chaque coureur s'engage à respecter le code de la route.

2- PERMANENCE / DOSSARDS

La permanence dossards se tient sur la place de l'Eglise (à la **salle polyvalente de Jonzieux, en cas de mauvais temps**)

L'organisateur remet les dossards et les transpondeurs.

Les dossards et les transpondeurs doivent être restitués en fin d'épreuve à la permanence le plus rapidement possible.

3- PROCÉDURE DE DÉPART

Un zone de départ composée de la zone de contrôle des braquets (pour les U15 homme) et de la chambre d'appel avec la ligne de départ sera mise en place.

Un contrôle des braquets (pour les U15 homme) sera mis en place. Chaque coureur devra se présenter à l'appel des commissaires pour ce contrôle.

L'ordre des dossards sera donné par tirage au sort. Ce tirage au sort sera effectué la veille de la tenue de l'épreuve.

Les coureurs devront se positionner, à l'appel de leur nom, sur la ligne dans l'ordre des dossards.

4- ZONE D'ARRIVÉE

L'arrivée est jugée au terme du nombre de tour défini en fonction de la catégorie. Les commissaires peuvent décider d'une neutralisation des groupes attardés. L'arrivée peut être donnée prématurément en cas de circonstances exceptionnelles par le collège des commissaires et en consultation avec l'organisateur.

5- RAVITAILLEMENT - CHANGEMENT DE ROUE - VOITURES SUIVEUSES

6- CLASSEMENTS

Les classements des courses sont établis dans les règles de la FFC.

Le protocole se tiendra, après validation des classements par le collège des commissaires, après chaque course dans la zone d'arrivée au niveau du podium protocolaire.

7- ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu à Jonzieux, dans la salle polyvalente.

Les coureurs devant se présenter au contrôle médical seront informés par un panneau d'affichage au podium à l'arrivée de l'épreuve.

8- DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les courses évoluent au coeur du Parc Naturel Régional du Pilat.

Merci de **sensibiliser vos coureurs** sur l'interdiction formelle de jeter des bidons ou emballages sur la voie publique.

9- PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

10- PARKINGS

Des zones de parking seront indiqués. Attention, il est interdit de se garer sur le circuit à proximité de la ligne départ/arrivée.

11- DIVERS

Pour tout sujet n'étant pas traité dans le présent règlement, il sera fait référence au règlement fédéral en vigueur. En cas de force majeure, d'événement imprévu et indépendant de leur volonté pouvant influencer sur la sécurité et la régularité de l'épreuve, le Comité d'organisation et le Jury des Arbitres pourront prendre les dispositions particulières qu'ils jugeront utiles et non prévues dans le présent règlement.

INFOS PRATIQUES

ORGANISATEURS : Comité des fêtes et d'animation de Jonzieux, club l'ECSEL

CONTACT ORGANISATION : François CARTON, mob. : 06 07 80 20 15, mail : f.carton42@gmail.com

PRÉSIDENT DU JURY DES COMMISSAIRES :
COMMISSAIRES :

SITE WEB : www.jonzieux.ecsel-cyclisme.fr

SECOURS

SAMEDI 24

Secouristes :

Poste fixe sur site : Ligne départ-arrivée, place de l'église

Centre d'incendie et de Secours :

Jonzieux, 13 les Chauds

Centres hospitaliers :

Firminy, Hôpital le Corbusier, 2 rue Robert Ploton (Tél. : 04 77 40 41 42)

Saint-Étienne, Hôpital privé de la Loire, Ramsay, 39 boulevard de la Palle (Tél. : 04 77 42 27 00)

Saint-Priest en Jarez, CHU Nord, Avenue Albert Raimond (Tél. : 04 77 82 80 00)

Saint-Priest en Jarez, Clinique du Parc, Elsan, 9 bis rue de la Piot (Tél. : 04 77 92 22 17)

PARTENAIRE DIGITAL



”
Le club remercie la municipalité de Jonzieux, les associations locales et tous les partenaires qui ont souhaité apporter leur concours pour faire de cette épreuve, une magnifique fête du vélo printanière.

”

Philippe Besson, Président de l'ECSEL

PARTENAIRES GPJ



RAMONAGE et SERVICES
du Pilat



S.A.S. D'ANTONA ELECTRICITE
 88 ZA Les Chauds - 42660 JONZIEUX



PARTENAIRES DE L'ECSEL

Loire
LE DÉPARTEMENT

Saint-Étienne
Ville créative design

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
de CYCLISME 



CIZERON  **BIO SA**
Le bio pour l'agriculture


Crédit Mutuel

CULTURE
vélo
SAINT-ETIENNE

Poli
DESIGNED FOR PERFORMANCE

 **BEAUFILS**

MACH1
components in motion

BigMat
SAGRA

STEE
SAINT-ETIENNE

A9RC

ABUS
Security Tech Germany

Hubert BEAL
20 Parc Desval - 42000 ST ETIENNE
04 77 11 20 00 - 04 77 11 20 00

sport avenue
pro

CEII
INGENIERIE